

Jean-Pierre Sueur a présenté en séance publique au Sénat son rapport sur le mode d'élection de l'assemblée départementale de Mayotte.

>> [Lire le compte-rendu intégral de son intervention](#)

Malheureusement, la majorité de droite du Sénat a voté contre cette avancée démocratique – qui était demandée unanimement dans une motion par les membres du Conseil départemental de Mayotte – pour des raisons peu compréhensibles...

>> [Lire le texte intégral du rapport de Jean-Pierre Sueur](#)